

**Petites centrales hydroélectriques privées :
Une majorité de projets secrets, destructeurs et coûteux**

Montréal, le 30 juin 2010 – Fondation Rivières dénonce la décision du gouvernement Charest et d'Hydro-Québec de poursuivre la réalisation de petites centrales hydroélectriques privées sur la plupart des dernières belles chutes du Québec. Ces projets sont inutiles considérant les surplus considérables d'électricité disponibles. De plus, l'accès aux documents est impossible car tous les intervenants, même le BAPE, refusent de divulguer les ententes (dossiers de Franklin et Sherldrake). La transparence est pourtant essentielle à une saine gestion des fonds publics et au respect des principes du Développement durable.

Fondation Rivières souligne que certains des 13 projets annoncés devraient respecter des conditions d'appel d'offres : nécessité d'un consensus social, disponibilité des terrains, obtention des droits hydrauliques, etc. Dans certaines municipalités il n'y a pas eu d'assemblée publique; dans d'autres les autochtones sont promoteurs sans relation avec les gens du village. La table est mise pour un désordre social dans certaines régions du Québec.

Quant à l'environnement, les projets détruiraient des sites naturels exceptionnels pour la majorité, et ce en période de surplus d'électricité considérable, à tel point qu'Hydro-Québec doit même dédommager pour une 4^e année consécutive jusqu'à 150 M\$ par année le propriétaire de la centrale de Bécancour pour qu'elle ne produise pas d'électricité !¹ Quelle belle planification ! Le gouvernement ne respecte pas sa *Loi sur le développement durable* : le processus de sélection ne comportait aucune balise environnementale car tous les projets conformes étaient «automatiquement retenus» et faisaient «l'objet d'un octroi immédiat» mentionne le document d'appel d'offres. Peu importe les conséquences ! Qu'il s'agisse de rivières à saumon, de chutes situées dans des parcs réputés, de projets soumis sans consultation, de territoires à protéger, aucune considération environnementale dans le choix des projets. Encore une fois quelle belle planification ! Les rivières du Québec appartiennent pourtant à tous et non seulement à leurs riverains.

Les projets sont réalisés par des entreprises dont les comptes et l'administration sont secrets, donc privés. Hydro-Québec est forcé par le gouvernement d'acheter l'électricité produite.

Fondation Rivières constate que la procédure ne respecte pas les obligations de transparence, de démocratie, de rentabilité économique et de respect de l'environnement y incluant la valeur patrimoniale. Ces aspects doivent être pris en compte avant la signature de contrats.

Bien que certains projets aient été refusés de justesse, dont celui de la rivière Trois-Pistoles, Fondation Rivières poursuivra la défense des sites exceptionnels menacés en concertation avec les citoyens en région. Les intentions gouvernementales liées au Plan Nord menacent une multitude de rivières et l'annonce d'un autre bloc d'énergie est à craindre.

Source : Nathalie Bianco 514 272-2666 ou 514 924-2013

¹ http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/telechargement/avis_r-3734-2010.pdf